

Moto Club Uzerchois

1, place Marie Colein 19140 Uzerche



Contacts:

Messagerie: mcuzerchois19@orange.fr

Portable Secrétaire: 0672275876:



Ensemble adoptons des gestes responsables :
N'imprimez ce mail que si nécessaire.

Règlement de la randonnée tout Terrain La PrenTonTemp

-Organisée par le Moto Club Uzerchois le samedi 29 juin 2024-

1-Inscriptions

Chaque participant doit envoyer son bulletin d'engagement accompagné de son chèque libellé à l'ordre du Moto Club Uzerchois à :

Christelle Bretagnolle 1496 Route de Lafarge 19330 Favars

A réception de ces éléments, votre inscription vous sera confirmée par mail Le nombre de participants est limité à 250(200Motos-50Quads Max).

2-Tarifs

-Randonnée Moto + Repas du midi	60€/Pers
-Randonnée Moto + Repas Midi pour les 50	15€/Pers
-Randonnée Quad :	70€/Pilote
-Repas accompagnateur/Passager	15€/Pers

3-Parcours

-Départ / Arrivée :Site du terrain de MotoCross d'Uzerche, lieudit Prés de Fargeas

-Circuit de **165km** composé de deux boucles à faire une seule fois (**Boucle1-85Km-Boucle2-80km**)

-Communes traversées:

Boucle1 :

Uzerche-Condat Sur Ganaveix-Salon-La-Tour-Lamongerie-Meilhards-Eyburie

Boucle2:

Uzerche-Espartignac-Pierrefitte-Le Lonzac-Chaboulive-Saint Jal.

Des zones de franchissement sont aménagées sur le parcours, elles seront évitables par la mise en place de déviations indiquées. Des déviations indiquées seront également mises en place pour les quads. Deux zones banderolées sont proposée uniquement aux motos. Une signalétique propre à la

manifestation sera mise en place dans des zones d'habitations et de pâturages. L'allure devra être réduite de façon significative dans ces zones.

Chaque boucle revient au lieu de départ. Les participants pourront donc faire un ravitaillement à la fin de chaque boucle dans le parking véhicules. L'organisation ne prévoit pas de ravitaillement en carburant sur le parcours.

4-Programme journée (Susceptible d'être modifié selon les conditions météo)

07H00	Accueil des participants - Contrôles administratifs et techniques
08h30	Briefing obligatoire
09H00	Premier départ Moto-pour Boucle2.-5 Motos par minute
10h00	Premier Départ Quad pour la Boucle1-4 Quads par minutes
10h45	Fin des départs du Matin
12H00-14H00	Repas
13h00	Premier départ Moto pour la Boucle1
14h00	Premier départ Quad pour Boucle2
15h00	Derniers départs pour les boucles 1 et 2
19H00	Retour des derniers participants

5-Controles

Chaque participant devra se présenter au contrôle administratif dès son arrivée. Une vérification des documents administratifs permis, carte grise et assurance sera effectuée.

Le BSR est obligatoire pour les conducteurs de 50 cc âgés de 14 à 16 Ans

Le permis A1 est obligatoire pour les conducteurs de 50cc âgés de 16 à 18 Ans

A l'issue des vérifications administratives et techniques, chaque participant se verra remettre un adhésif d'identification qui devra être collé sur la plaque phare.

Une attestation parentale sera demandée aux mineurs en 50cm3 (modèle attestation disponible sur demande).

Un contrôle des motos sera fait avant chaque départ. Elles devront être en bon état de fonctionnement c'est à dire posséder un éclairage avant et arrière, une plaque d'immatriculation lisible et un échappement au niveau sonore en conformité avec la législation en vigueur.

6-Annulation

Le MCU se réserve le droit d'annuler la manifestation pour des raisons administratives, météorologiques, sanitaires ou autres. Les engagés en seront informés par email et publication sur les réseaux parasociaux. En cas de modification, pour les raisons précitées, d'itinéraire de dernier moment, les informations seront délivrées aux participants lors d'un briefing.

En cas d'annulation dans les 6 jours précédant la randonnée, l'organisateur conservera 15€ correspondant aux frais de repas et remboursera la somme restante au participant.

En cas de désistement de l'engagé après le 20 avril 2024, aucun remboursement ne sera effectué (hors certificat médical).

Attention

Au 15 juin, si le nombre d'inscrits était inférieur à 150 le moto Club Uzerchois se réserve le droit d'annuler cette manifestation à cette date. Auquel cas les inscrits seront informés via la page facebook du MotoClub et intégralement remboursés.

7-Contacts

[-@dresse:mcuzerchois19@orange.fr](mailto:mcuzerchois19@orange.fr)

-Secretariat: 06 72 27 58 76

-Page FaceBook du MotoClub Uzerchois

8-Rappels Importants

Le Moto Club Uzerchois attache une grande importance au respect du code de la route, au respect de l'environnement, et au respect des autres usagers et riverains. Le Moto Club Uzerchois se réserve le droit d'exclure un participant irrespectueux.

-Seules les motos homologuées avec éclairage, immatriculées et assurées seront admises.

-Rester sur le parcours fléché par l'organisation.

-Les GPS sont interdits.

-La circulation tout au long de la journée se fera avec les feux de croisements.

-La PrendsTonTemps est une randonnée excluant de cet état tout classement

Les moyennes ne peuvent en aucun cas dépasser 50kmh

Certaines portions du tracé empruntent des parcelles privées. Les droits de passage seront valables uniquement pour la journée du 27 avril 2024. Il est donc formellement interdit de circuler sur ces parcelles hors du cadre de la PrenTonTemps.